

## ANNEXE 3- Commission d'ajustement départementale

**Nom et prénom de l'élève :** .....

**Lycée d'origine :** .....

Le lycée examine le dossier de l'élève constitué de la fiche d'aide à l'élaboration des choix des enseignements de spécialité, des annexes 1 et 2, de la fiche individuelle de l'orientation de l'élève accessible depuis la liste des élèves dans SIECLE ORIENTATION (ou fiche de dialogue) et, pour une demande de dérogation, de l'**annexe 4**.

### Rappel des critères de classement

L'ordre de priorité d'examen des demandes des élèves tient compte de la sectorisation établie pour l'enseignement de spécialité souhaité :

1. élève résidant dans le district de l'établissement (domicile de l'élève)
2. élève scolarisé dans la zone élargie de l'enseignement de spécialité
3. élève résidant hors de la zone de desserte (district ou zone élargie) sur demande de dérogation

À priorisation de sectorisation ou de dérogation équivalente, les élèves sont départagés selon l'ordre et les critères suivants :

1. composition des enseignements de spécialité
2. recommandations du conseil de classe
3. évaluation de l'élève

### **Réponse de la commission sur les enseignements demandés par la famille (cf. annexe 1) :**

- Établissement d'affectation proposé : .....
- La demande de la famille ne peut être satisfaite en raison des capacités d'accueil atteintes ;

**Date et Signature du Président de la commission d'ajustement**

À l'issue de la commission, la fiche sera renvoyée à l'établissement d'origine pour finalisation avec la famille.

### **Réponse et signature de la famille et/ou de l'élève (cochez la réponse choisie) :**

- J'accepte la proposition d'affectation de la commission
- Je refuse la proposition d'affectation de la commission et souhaite rester dans mon établissement d'origine et  
accepte de modifier les choix d'enseignements de spécialité comme proposé par le chef d'établissement

Le \_\_\_\_\_

**Signature de l'élève ou de son représentant si mineur**